



A vos cultures

N°6 – 22 mars 2023

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°6

Conseils service Agronomie

Conseils service Agronomie

A RETENIR :

Colza :

Charançon de la tige du colza : Encore quelques captures cette semaine, fin du risque dans les parcelles les plus avancées.

Méligèthes : Augmentation des populations en végétation.

Pucerons cendrés : Nombreux signalements sur inflorescences, intervenir si nécessaire à partir de 2 colonies/m².

Blé : Surveiller le piétin verse et l'oïdium sur les semis précoces du Nord Allier.

Orge : Première analyse de risque semaine prochaine. Rouille naine et rhynchosporiose observées ponctuellement sur des parcelles hors réseau sur variétés sensibles.

COLZA

STADES : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales BBCH 50 (D1) à boutons séparés BBCH57 (E) pour les seize parcelles du réseau observées cette semaine.

RAPPEL DES STADES :

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Stade D2 : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Stade E : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie



CHARANCON DE LA TIGE

Quelques captures sont encore notées cette semaine (principalement dans le Puy de Dôme). Parmi les seize parcelles suivies cette semaine, onze signalent la capture de charançons de la tige du colza avec en moyenne 7,9 individus/cuvette.

Les captures en cuvette jaune permettent de cibler au mieux le vol du charançon de la tige, mais attention à ne pas le confondre avec le charançon de la tige du chou non nuisible au colza.



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Rappel du stade de sensibilité : A partir du stade C2 du colza, apparition d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles : c'est le début d'allongement de la tige.

Rappel du seuil d'intervention : le charançon de la tige étant très nuisible un traitement est généralement conseillé 8 à 10 jours après les premières captures significatives d'où l'importance de disposer d'un piège sur ces parcelles.

A ce jour aucune méthode alternative n'existe pour lutter directement contre ce ravageur mais la présence d'auxiliaires (carabiques, staphylins et hyménoptères parasitoïdes) peut éventuellement limiter les futures infestations en détruisant les larves.

Une intervention a dû être réalisée. Sur l'Allier, les nouvelles captures restent faibles, et beaucoup de parcelles ont atteint le stade E (boutons séparés) correspondant à la fin du risque. Aucune réintervention nécessaire.

MELIGHETES :

Pour rappel, les cuvettes jaunes, très attractives pour les melligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent et ne constituent pas un seuil d'intervention, elles traduisent simplement une dynamique de vol des insectes.

C'est l'observation sur plantes à partir du stade boutons accolés (D1) qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle. Les parcelles ayant atteint ou dépassé D1 (Boutons accolés) sont maintenant rentrées en période de risque. Cette phase de sensibilité se termine à l'apparition des premières fleurs. A partir du stade floraison les melligèthes ne sont plus nuisibles et participent à la pollinisation du colza.

A partir du stade D1 (bouton accolés), réalisez des comptages sur plantes. Les comptages sont à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quels que soient leurs stades de développement).

Cette semaine, quinze parcelles du réseau font état de la présence de melligèthes sur plante, leur nombre continuent d'augmenter.

Tableau récapitulatif des comptages réalisés cette semaine :

Stade	Nb de parcelles observées	Parcelles avec présence de melligèthes			
		Nb parcelles	Moyenne/plante	Mini	Maxi
D1 (BBCH 50)	4	3	1.3	1	1.6
D2 (BBCH 53)	1	1	3	3	3
E (BBCH 57)	11	11	2.9	1	5

Seuils d'intervention réactualisés au contexte régional : (Source Terres Inovia)

Etat de la culture	Conseil et seuil de risque
Si le colza n'est pas vigoureux en sortie d'hiver (petits colzas dus aux levées tardives, infestations larvaires...) et/ou si les conditions environnementales sont défavorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs de type larves d'altises, charançon du bourgeon terminal).	Surveiller les melligèthes dès l'apparition des boutons et intervenir lorsque le seuil sera atteint ou dépassé. 1 melligèthe par plante au stade D1 2 à 3 melligèthes par plante au stade E
Si le colza est vigoureux (sain, bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif).	Attendre la stade E (boutons séparés) et intervenir uniquement si le seuil de 4 à 6 melligèthes par plante est dépassé.

Levier agronomique : La fin du risque melligèthe intervenant à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5 à 10% d'une variété haute et plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les melligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

Pour les situations où les comptages de méligèthes dépassent les seuils indiqués précédemment, prévoir d'intervenir avec :

TREBON 30 EC/ UPPERCUT 0.2 litre (étofenprox 287.5 g/l) environ 14 € **une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats). ZNT eau de 50 m sans DVP donc possibilité de ramener cette ZNT eau à 5 m avec enregistrement des pratiques, utilisation de buses antidérive homologuées et présence d'une bande enherbée de 5 m.**

ou

MAVRIK SMART/TALITA SMART 0.2 litre (tau fluvalinate 240 g/l) environ 12 €. **Deux applications maximums par an**

Attention : Depuis le 20 novembre 2021, les applications de produits phytosanitaires à partir de l'apparition des premières fleurs font l'objet d'un nouvel arrêté et de nouvelles dispositions réglementaires. Plus d'informations [en cliquant ici](#).

PUCERONS CENDRES :



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Six parcelles du réseau signalent la présence de colonies de pucerons cendrés en bordure de parcelle (1,7 colonies/m²) et en cœur de parcelle (1,2 colonies/m²).

Période de risque : De la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus (cachés dans les inflorescences).

Au vu de la précocité des infestations, démarrez la surveillance rapidement, et intervenir si nécessaire, dans l'idéal avec :

MAVRIK JET/TALITA JET/KLARTAN JET (Tau fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à **2 l/ha**, produits autorisés durant la période de floraison et production d'exsudats, **cette association aura l'avantage si le seuil d'intervention méligèthes est également atteint d'être polyvalente.**

A défaut intervenir avec **KARATE K** (Lambda-cyhalothrine 5 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à 1 l/ha, mais qui sera insuffisant sur méligèthes si le seuil d'intervention vis-à-vis de ce ravageur est atteint. Attention, **ce produit n'est pas autorisé en période de floraison (à proscrire dès l'apparition des premières fleurs).**

BLE

Treize parcelles de blé observées cette semaine dont six dans l'Allier, 61 % de ces parcelles ont atteint ou dépassé le stade épi 1 cm.

Piétin verse : Sur les premières notations réalisées, trois parcelles présentent des symptômes avec de 4 à 15 % de pieds touchés sur le Nord Allier. Vérifiez vos parcelles régulièrement. L'estimation du risque climatique avec le modèle TOP sera disponible dans les prochains BSV, suivre nos prochains bulletins.

Pour les variétés avec une note GEVES ≤ 4 , prélever 50 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2 nœuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes. L'efficacité d'un traitement reste bien souvent assez faible (autour de 40 %). Pour le moment aucune des parcelles du réseau n'a atteint le seuil d'intervention.

Le choix d'une variété résistante (avec une note GEVES ≥ 5) constitue le meilleur levier. La nuisibilité du piétin verse sur ce type de variété est alors considérée comme nulle.

Oïdium :

Trois parcelles dans l'Allier présentent des symptômes avec de 10 à 50 % des F3 du moment touchées.

Observation et seuil de nuisibilité :

Observer les feuilles supérieures à partir du stade « épi 1 cm » sur une vingtaine de plantes.

- Variétés sensibles : Plus de 20 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (4 feuilles sur 20).

- Autres variétés : Plus de 50 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (10 feuilles sur 20).

Une feuille est considérée comme atteinte, lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface.

Si l'oïdium n'est présent qu'à la base des tiges, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Rouille jaune :

Aucun symptôme de rouille jaune n'est mentionné cette semaine dans les parcelles du réseau.

Septoriose :

Pour ce qui est de la septoriose, rappelons qu'avant le stade 2 nœuds, la nuisibilité exercée est négligeable. La présence actuellement sur les feuilles les plus anciennes ne présage pas de son développement qui sera fonction des précipitations à partir de 2 nœuds et jusqu'à la fin de la montaison.

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
KWS PERCEPTIUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	6
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7		6,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
SU MOUSQUETON	3		7	7	6	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

- Sensible
- Assez sensible
- Moyennement sensible
- Peu sensible

En cas de nécessité d'intervention sur blé visant l'oïdium :

INPUT (0.6 l) (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 35 €

En cas de nécessité d'intervention sur blé vis-à-vis de l'oïdium et piétin verse :

UNIX MAX (1 l) (cyprodinil 300g/l) + **INPUT (0.5 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 48 €





ORGE

Première analyse de risque semaine prochaine. Un certain nombre de parcelles hors réseau ayant atteint le stade 1 nœud ont été vues cette semaine, avec ponctuellement présence de rouille naine et/ou rhynchosporiose sur au moins une des trois dernières feuilles du moment sur variétés sensibles.

Profil maladies des variétés d'orge préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
BONAVIRA	7	5	6	4	6
KWS BORRELY	7	7	5	6	6
Kws Cassia	6	5	7	7	7
LG Caiman	8	4	6	6	(5)
LG Campus	6	(7)	6	6	5
LG Casting	7	6	7	6	5
Maltesse	7	6	6	4	6
MARGAUX	6	6	6	5	5
Memento	5	7	6	7	6
Noblesse	8	(6)	6	5	(6)

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

En cas de nécessité d'intervention sur orge au stade 1-2 nœuds :

Exemple de produits utilisables :

Cible rhynchosporiose/oïdium:

UNIX MAX / KAYAK 0.6 l (cyprodinil 300 g/l) + **MELTOP ONE 0.3 l** (Fenpropidine 750 g/l) environ 27 €

Cible rhynchosporiose/rouille naine :

UNIX MAX / KAYAK 0.5 l (cyprodinil 300 g/l) + **JOAO 0.25 l** (Prothioconazole 250 g/l) environ 27 €

Cible rhynchosporiose/oïdium/rouille naine:

UNIX MAX / KAYAK 0.5 l (cyprodinil 300 g/l) + **INPUT 0.35 l** (Prothioconazole 160 g/l + Spiroxamine 300 g/l) environ 30 €

Dans ce cas une deuxième intervention sera réalisée entre les stades dernières feuilles étalées et barbes pointantes.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action
- Et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

La Chambre d'agriculture de l'Allier est garantie au titre du contrat responsabilité civile N° 32075969X2133.

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

